

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05121 Numéro SIREN : 831 237 276 Nom ou dénomination : LS 500 PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/038498

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/038498**
n°de gestion : **2017B05121**
n°SIREN : **831 237 276 RCS Lyon**

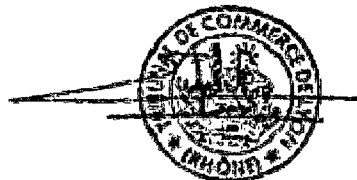
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 02/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

LS 500 PARTICIPATIONS - Société à responsabilité limitée
205 rue Des Frères Lumière ZAC du Chapotin 69970 Chaponnay -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5133947

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE COMPTABLE



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a small horizontal stroke at the top.

Liasse fiscale

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 51 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SARL LS 500 PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		10 3	
Adresse de l'entreprise		205 RUE DES FRERES LUMIERE ZAC DU CHAPOTIN		69970 CHAPONNAY		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *		8 3 1 2 3 7 2 7 6 0 0 0 1 7				Néant ☐ *	
						Exercice N clos le 3 0 9 2 0 1 7	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	16	CV		16	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	16	BK		16	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ		CA			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	7 974	CG		7 974	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	7 974	CK		7 974	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 990	IA		7 990	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LS 500 PARTICIPATIONS		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000.....)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * FJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	7 990		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
	EB				
Compte régularisation	Produits constatés d'avance (4)	EC			
TOTAL (IV)	ED				
Écarts de conversion passif *	(V)	EE	7 990		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 PARTICIPATIONS		Néant ☐		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			
	Autres produits (1) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			
	Variation de stock (marchandises) *			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			
	Salaires et traitements *			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

l'annuaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LS 500 PARTICIPATIONS		Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices *				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	
				10	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	
				(10)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
			- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges			A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs *			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

GAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2017 a une durée de 03 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 990,35 E.

Le résultat net comptable est une perte de 9,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/11/2017 par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont composées de titres de participation.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition pour leur valeur brute.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Autres éléments significatifs de l'exercice

L'exercice est le premier de la société et a une durée de 3 mois.

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 16 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		16		16
TOTAL		16		16

Notes sur le bilan passif

Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	500	16,00	8 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	16,00	8 000

Notes sur le compte de résultat

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Résultat des 5 derniers exercices

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2017	30/06/2017	30/06/2017	30/06/2017	30/06/2017
Durée de l'exercice	3 mois	mois	mois	mois	mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8 000				
b) Nombre d'actions émises	500				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-10				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-10				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-10				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0				
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

LS 500 Participations
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 205 rue des Frères Lumière
ZAC du Chapotin
69970 CHAPONNAY
831 237 276 RCS Lyon

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 JANVIER 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à -9,65 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-9,65 euros
Au compte "report à nouveau"	-9,65 euros
S'élevant ainsi à -9,65 euros	

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

